Grâce à une concurrence réglementée, améliorer la qualité et l'efficacité dans le domaine de la santé publique

Le Groupe de travail Forum Santé-Gesundheit s'investit, depuis 10 ans, pour un développement durable du système de santé. Lors de son 10e congrès le 17 janvier 2008 à Berne, le groupe multidisciplinaire a présenté au public ses propositions pour l'avenir de la politique sanitaire.

Winfried Suske

Les plus récentes recommandations du Groupe de travail Forum Santé-Gesundheit concernent l'allocation des ressources, la transparence et le financement de la santé publique. D'autres points forts sont l'information, notamment aux patients, la responsabilité des assurés en ce qui concerne leur propre mode de vie ou encore les mesures de prévention renforcées.

Toutes les propositions du Forum Santé-Gesundheit ont pour but de garantir à la population des soins de bonne qualité, à un prix aussi juste que possible, en respectant l'égalité des chances et le libre choix des patients, tout en assurant un développement durable du système de santé.

Près de 90% des plus de 250 participants au congrès* ont accepté, lors de la votation au sujet de la répartition des compétences, de confier à la Confédération un mandat global de pilotage du système, dans le cadre de la Loi sur l'assurance-maladie (LAMal). Ce mandat ne devrait pas concerner uniquement des mesures relatives à la prévention et à la promotion de la santé, mais également des règles pour la gestion des ressources et la définition de l'offre de soins. Cela signifierait l'abandon du principe actuel, selon lequel le mandat des prestations concernant les soins de santé des citoyens est confié aux cantons, qui se concertent avec la Confédération.

Les propositions ont été discutées lors de la traditionnelle table ronde, par le conseiller aux Etats et spécialiste en médecine préventive, le Professeur Felix Gutzwiller, le directeur de l'association faîtière de la branche de l'assurance-maladie (santésuisse), Fritz Britt, le conseiller national et vice-président de la Fédération Suisse des Services aux Patients, Jean-François Steiert, et le conseiller d'Etat genevois et directeur de la Santé publique, Pierre-François Unger. Le nouveau rôle de régulateur de la Confédération proposé par le Forum Santé-Gesundheit a trouvé un large soutien. Pierre-François Unger a mentionné que pour la médecine universitaire, seul le canton de Zurich freine une répartition confédérale des ressources.

La table ronde a estimé, à l'unanimité, que conformément au modèle de la concurrence réglementée, la Confédération doit définir le cadre réglementaire ainsi que les règles régissant la concurrence entre les assureurs et entre les fournisseurs de soins, sans déléguer plus de pouvoir aux assurances-maladie. La qualité et l'ampleur des soins médicaux, l'égalité des chances quant à l'accès aux soins et la transparence relative aux prestations fournies sont les principaux facteurs à prendre en considération. La multiplicité des modèles d'assurance, complétés par des réseaux de soins et des modèles de «managed care», ainsi que la liberté de choix des patients devraient être préservées.

Les recommandations de Forum Santé-Gesundheit, selon lesquelles le caractère économique du système de santé doit être mesuré à l'aide d'indicateurs régionaux et nationaux, ainsi que la mesure en souffrance consistant à mettre à disposition les données sur les coûts et l'efficacité des prestations fournies, ont également été approuvées à l'unanimité. Le directeur de santésuisse, Fritz Britt, a estimé à cet égard inadmissible qu'aucun organisme officiel suisse ne dispose de données comparables sur les prestations de santé. Le rapport de l'OCDE et de l'OMS sur le système de santé suisse, publié en 2006, regrette lui aussi l'absence de transparence sur l'ensemble de données, comme l'a rappelé le principal auteur de cet ouvrage, Mme Francesca Colombo, grand témoin de la journée.

* Origine des participants au congrès selon la branche: 19,8% autorités, 11,3% assurances, 14,1% industrie, 24,9% médecine/soins, 13,0% pharmacies, 16,9% autres.

Correspondance:
Dr Winfried Suske
Dr. Schlegel Healthworld AG
CH-6312 Steinhausen
Tél. 041 748 76 29
Fax 041 748 76 11
w.suske@schlegelhealth.ch
www.forumsante.ch

La Confédération devrait, si nécessaire, obliger les fournisseurs de soins ambulatoires et hospitaliers à publier des données comparables. Les forfaits par cas dans le domaine hospitalier, associés à la transparence, sont un pas dans la direction d'une meilleure efficacité du système sanitaire.

L'importance centrale d'une vision globale de la santé, prônée depuis 10 ans par Forum Santé-Gesundheit, a été soulignée par Felix Gutzwiller. «Malheureusement, la Suisse ne mène pas de politique de santé à proprement parler, mais poursuit une politique d'assurance-maladie. Il est urgent que cette politique soit remplacée par un débat public sur les besoins en matière de santé de la population, et sur les facteurs qui influencent la santé des citoyens.»

Seule une véritable politique de santé, qui miserait sur la prévention ainsi que, par conséquent, sur une plus grande responsabilité des assureurs et des assurés, permettrait une approche globale.

Alors que notre pays dépense des milliards pour le traitement de maladies dites de civilisation comme le diabète et l'obésité, les dépenses pour des mesures de prévention ne s'élèvent qu'à 2,2 % de l'ensemble des coûts de la santé, de 52 milliards de francs environ. La nouvelle loi sur la prévention, qui devrait tenir compte des objectifs nationaux de prévention et de promotion de la santé, pourrait être utile à cet égard.

La 11e Journée annuelle Forum Santé-Gesundheit se tiendra le 22 janvier 2009, à Montreux. D'ici là, il devrait être possible d'intégrer d'autres acteurs du monde de la santé et de la politique dans le groupe de travail bénévole, afin de mener la discussion sur les objectifs en matière de santé à une échelle encore plus large.

Les résultats des votes en détail:

1. Gestion des ressources

Thèse 1.1: il faut conférer à la Confédération un mandat général afin de piloter les mesures dans les domaines de la prévention, la promotion de la santé et l'offre de prestations dans les domaines médical et curatif.

- tout à fait d'accord: 50,5 %;
- d'accord: 37,9 %;
- pas d'accord: 7,1%;
- pas du tout d'accord: 3,8 %;
- ne sait pas: 0,5 %.

Thèse 1.2: le pilotage des mesures dans la prévention, la promotion de la santé et l'offre médicale et curative doit être coordonné entre la Confédération et les cantons. Les cantons sont responsables d'assurer les offres nécessaires aux niveaux régional et local, la Confédération est responsable pour la médecine de pointe et universitaire.

- tout à fait d'accord: 44,6 %;
- d'accord: 32,5 %;
- pas d'accord: 13,9 %;
- pas du tout d'accord: 8,4 %;
- ne sait pas: 0,6 %.

2. Amélioration de l'efficience (un seul choix)

- Introduction des réseaux de médecins et des réseaux d'autres fournisseurs de prestations en tant que véritable modèle central de référence: 43,2 %;
- maintien de la forme classique de l'assurance maladie obligatoire, avec en parallèle les réseaux en tant que forme particulière de contrat d'assurance (statu quo): 11,2 %;

Forum Santé-Gesundheit

Le Groupe de travail Forum Santé-Gesundheit, dirigé par le Prof. Antoine Bailly, de l'Université de Genève, est original dans le paysage de la santé en Suisse, marqué par des corporatismes, des blocages idéologiques et des visions à court terme. Il se veut une plateforme indépendante, pluridisciplinaire et multi-idéologique, destinée à proposer des recommandations sur l'avenir de la politique de santé. Composé de membres bénévoles, il développe par ses réflexions quatre objectifs: promouvoir une vision globale de la santé, préserver des soins de santé de qualité, proposer des solutions à moyen et long terme acceptables pour tous et développer un concept de santé centré sur le patient. Lors des Journées annuelles, le Groupe Forum Santé-Gesundheit présente son rapport et ses propositions devant un large public. Il se fait ensuite entendre, auprès des décideurs et des acteurs du monde de la santé, par ses Newsletters et ses ouvrages «Pour une santé de qualité en Suisse». Pour plus de renseignements, prière de consulter le site suivant: www.forumsante.ch. Le Groupe de travail Forum Santé-Gesundheit bénéficie du soutien logistique de Sanofi-Aventis (Suisse) SA et de l'Université de Genève.

– maintien du statu quo, mais avec une orientation nouvelle de la formation des professions médicales visant la collaboration interdisciplinaire et une revalorisation des professions des soins: 45,6%.

3. Transparence (un seul choix)
– Mettre en place des indicateurs nationaux et régionaux permettant de mesurer l'efficacité et l'économicité du système de santé: 68,3%;
– rendre accessibles des données comparatives sur la sécurité, l'efficacité et les coûts des traitements dans les hôpitaux: 17,6%;
– rendre accessibles des données comparatives sur la sécurité, l'efficacité et les coûts des prestations ambulatoires: 14,1%.

4. Information aux patients (un seul choix)
– Création d'un guide de santé national couvrant l'ensemble du système de santé: 26,6%;
– évaluation et certification des pages internet relatives aux questions médicales: 10,1%;
– séparation rigoureuse entre la publicité et l'information, s'agissant des offres médicales et pharmaceutiques: 25,4%;
– promotion des réseaux de santé et introduction systématique de conseillers en santé: 37,9%.

5. Responsabilité des patients (un seul choix)
– Création d'une loi fédérale sur la prévention: 29,1%;
– introduction de la carte d'assuré et du dossier électronique des patients: 43,6%;
– introduction d'un véritable impôt de prévention sur les produits dangereux pour la santé (alcool, tabac, produits à forte teneur en matières grasses ou en sucres, etc.): 27,3%.

6. Financement (deux réponses possibles)
– Réduction du catalogue des prestations de l'assurance de base: 7,8%;
– financement des hôpitaux au moyen de forfaits par cas: 19,4%;
– augmentation de la contribution de la Confédération au niveau des années 80: 7,5%;
– prélèvement additionnel auprès des personnes de plus de 65 ans ayant un revenu ou une fortune élevés: 4,4%;
– concurrence entre les assureurs maladie sans sélection des risques: 11,9%;
– rationnement des prestations onéreuses: 3,7%;
– amélioration de la coordination entre les prestations médicales: 27,2%;
– contrôle continu de l'offre et de la demande et discussion ouverte sur les résultats des prestations: 18,0%.